

## le directeur général

L'ASEA 49, dans la suite des préconisations faites par l'audit STRATYS d'une part et, d'autre part, dans le cadre du groupe de veille transversale sur **l'évaluation interne**, poursuit son action en matière de définition des missions de ses salariés, en vue de renforcer la dynamique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. C'est ainsi que l'ensemble des fiches de fonctions a été finalisé au mois d'octobre 2012. 80 salariés de l'association se sont mobilisés pour ce travail transversal qui a duré plusieurs mois. Désormais, chacun des directeurs d'établissements et services va s'engager dans la définition des fiches de postes. Ce travail de qualité va nous permettre de poursuivre la réflexion commune sur les orientations associatives et les compétences qui nous seront nécessaires pour l'avenir.

De même, en matière de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail, notre deuxième séance **d'observatoire de prévention des risques professionnels** s'est tenue le 12 octobre 2012 avec la présence de la Médecine du Travail et de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail. Là encore, dans une perspective transversale, les élus des CHSCT et les délégués du personnel faisant fonction ont pu se rencontrer et partager sur une approche concrète des risques psychosociaux tels qu'ils sont perçus, comme des questionnaires mis en place en vue d'impulser la réflexion. Une prochaine rencontre est prévue le **mercredi 28 novembre de 9 h à 12 h** dans les locaux des

Compagnons du Devoir à Angers. L'ensemble des directeurs sera présent à ce travail qui nous permettra d'avoir une appréhension de la problématique encore plus fine grâce aux apports de nos interlocuteurs de la Médecine du Travail.

Enfin, s'agissant de la poursuite de la réflexion sur la **Refondation**, les différentes commissions se structurent pour l'avenir, avec la réactivation de celle dédiée à l'analyse du patrimoine afin de préparer un certain nombre de décisions à prendre par notre Conseil d'Administration. Les enjeux de prise en charge socio-éducative et clinique sont pris en compte dans une articulation aux questions de réhabilitation de locaux pour garantir la qualité de nos interventions.

Ces trois grands axes de réflexion et de travail collectif vont donc se poursuivre les mois à venir.

De façon plus globale, l'ASEA 49 participe aux réflexions et aux échanges avec les autorités de contrôle et de tarification dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Dans un contexte où l'augmentation du nombre de prises en charge en milieu ouvert et en hébergement s'accélère, la collectivité départementale s'engage dans une réflexion de fond sur l'ensemble des dispositifs au service de la **protection de l'enfance**.

Par la décision de son Conseil d'Administration, l'ASEA 49 s'implique dans des propositions pour faire part de ses analyses étayées par les pratiques professionnelles et contribuer ainsi au renforcement des articulations entre les différentes modalités d'intervention.

**Philippe ROPERS**  
 Directeur Général

## actualités

### Le projet d'externalisation du CAVA Foyer

Mme BERGERE Ingénieur aux HLM a remis à son Directeur début août son étude de faisabilité des locaux des ASSEDIC en lien avec le cahier des charges remis par le CAVA pour permettre **l'activité d'accueil et d'hébergement du foyer** sur ce bâti.

L'étude a permis d'installer les 21 places avec des chambres individuelles à l'exception de deux chambres de couple. Toutes les chambres sont équipées de sanitaires. Le plan de circulation est juste, mais possible. La terrasse peut être utilisée pour un accès extérieur sans être obligé de sortir du bâtiment. Un ascenseur est aussi prévu dans cet équipement. L'enfilade de 3 maisons paraît une approche intéressante de logement en ville où l'intégration semble facilitée par l'absence de voisin en façade de bâtiment avec vue sur la Loire.

Le coût de cette option reste néanmoins élevé avec 1 200 000 €, achat et travaux compris. Le plan de financement n'est pas encore finalisé avec des cofinancements à établir avec le Conseil Général, l'Etat et la Ville de Saumur.

### Le projet d'externalisation du CAVA - PCV

L'externalisation des bâtiments de PCV a été évoquée à deux occasions, d'abord à l'initiative de la Ville d'Angers en 2010 qui envisageait la récupération de leur site avec à la clé un projet de relogement pour notre activité sur un autre site à St Barthélemy d'Anjou ; ce projet a été ensuite abandonné par la collectivité locale.

Ensuite, fin 2011 avec une sollicitation d'un groupe d'associations de l'insertion pour emménager d'anciens locaux industriels, ce qui n'a pas retenu l'attention de l'ASEA.

Aujourd'hui, un projet de construction où l'association serait propriétaire est à l'étu-

de avec le concours d'un architecte depuis qu'une rencontre de la direction du pôle insertion avec la Direction Générale a eu lieu le 20 juin dernier. Ce projet bâti se situerait à proximité du Siège Social et de l'ITEP Le Colombier.

La construction est envisagée en 2013 avec une réception des travaux dès le 1er janvier 2014. Ce délai paraît court mais suffisant, il doit comprendre l'élaboration des plans, l'autorisation du permis de construire et le temps de la construction.

L'équipe sera associée au cahier des charges, ainsi que conviée à une visite sur place, pour permettre de bien positionner l'activité.

**Stéphane CHARRIER**  
Directeur du CAVA

## Projet d'évolution du DESpA 2012/2013

### Concernant l'Accueil de jour : 50 places

- Faire évoluer la couverture d'accueil des jeunes sur de plus larges temps d'ouverture dans l'année autour d'activités éducatives complémentaires.

- Préparer un abandon des locaux anciens (*Château, ateliers*) et d'une partie de la propriété au profit d'une reconstruction adaptée et économe sur le reste des terrains.

### Pour l'avenir, nous proposons :

- Maintien de 5 maisons de 8 jeunes (**40 places**), ouverture permanente.

- Une *maison d'accueil sans délais*, ouverture permanente (*couvrant au besoin les accueils 72h d'AEMO*) (**5 places**).

- Une structure d'*appartements semi-collectifs* pour 10 jeunes (*appartements de 2 ou 3 jeunes sans présence éducative permanente mais avec contrôles et passages réguliers des éducateurs*), objectif préparatoire à l'autonomie plus complète du service extérieur ou à l'orientation vers des CHR. Ouverture permanente (**10 places**).

Une *maison des familles* liant l'actuel service LARO et le concours de 5 ASFAM (**5 places**) suivis par le DESpA et un Service Famille chargé de la préparation et du relais pour les tentatives de retour en famille. Ce service serait en lien avec les différentes équipes de l'Institution.

Couverture permanente d'astreintes pour

sécuriser les lieux d'accueil.

- Un *lieu de vie* excentré sur le département travaillant avec l'hébergement et l'accueil de jour du DESpA pour (**5 places**) utilisable pour les ruptures d'hébergement, les orientations internes et les soutiens ponctuels aux jeunes de l'accueil de jour en rupture familiale accidentelle.

- Un service Extérieur limité à **25 places**. Soit un **total de 90 places**.

Ce travail est en cours de réflexion en interne après avis du Conseil d'Administration.

### Les avantages pour les jeunes accueillis et les professionnels encadrants, d'une refonte du DESpA

- Une réactivité plus grande à l'accueil rapide (*sas d'entrée sans délais*).

- Un plateau technique à disposition de l'ensemble des possibilités d'accompagnement et de meilleures réponses aux troubles des jeunes accueillis (*Service Interventions Cliniques*).

- Une meilleure préparation à l'autonomie pour les jeunes grands ados fragilisés (*appartements semi-collectifs*).

- Une réponse à l'évitement de placements lourds pour certains jeunes de l'accueil de jour (*prise en charge ponctuelle en hébergement*).

- De plus grandes possibilités en interne d'orientations variées à partir des accueils sans délais et une réelle capacité d'investigation de l'histoire du jeune arrivé en urgence avant de le faire rencontrer d'autres jeunes sur un collectif. Le sas d'urgence nécessitera sans doute 1 ou 2 ETP supplémentaires, à étudier sur plans.

**Jean Michel LE BIHAN**  
Directeur du DESpA

## mouvements du personnel

### DÉPARTS

août 2012

**Mme Sandrine ZUGER**  
Chef de Service - SAEMO

**Mme Solène CHEVALIER**  
Psychiatre - SAEMO - SIOE

**Mme Marie Thérèse GRANGEREAU**  
Médecin psychiatre - SIOE

septembre 2012

**M. Augustin DUTERTRE**  
Animateur socio éducatif - APB

**M. Rachid AIT BOUQDIR**  
Educateur Spécialisé - Prévention Spécialisée

### EMBAUCHES CDI

septembre 2012

**M. Romain BINEAU**  
Educateur Spécialisé - DESpA

**Mme Sophie DAGOREAU**  
Educatrice Spécialisée - DESpA

**M. Kévin DUGUÉ**  
Moniteur Educateur - DESpA

**M. Guiléric FRAQUET**  
Educateur Technique - DESpA

**M. Aurélien SOULARD**  
Moniteur Educateur - DESpA

**Melle Pascaline SOULARD**  
Monitrice Educatrice - DESpA

**Mme Chantal ROUSSY**  
Orthophoniste - SESSAD et ITEP Le Colombier

**Mme MANON JOREAU**  
Monitrice Educatrice - IME Le Coteau

**Mme Julie LE BOHEC**  
Conseillère ESF - CAVA

**Mme Michelle HARDOUIN**  
Assistante Sociale - CMPP

### APPRENTISSAGE

septembre 2012

**Melle Mathilde LE BIHAN**  
Monitrice Educatrice - DESpA

**Melle Anne Laure GUÉDON**  
Assistante Manager - SIOE

**Melle Justine ROUSSEAU**  
Assistante Manager - Siège Social

**M. Fabien THÉBAULT**  
Maintenance bâtiments - Siège Social

### MOBILITÉ INTERNE

septembre 2012

**Mme Patricia BIMIER**  
Secrétaire au Comité d'Entreprise est au Siège Social et

**Mme Marie France VANNIER**  
Comptable au Siège Social occupe maintenant le poste de Secrétaire au Comité d'Entreprise.